

BTS Technico commercial			Voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilité. Formation professionnelle continue dans les établissements publics habilités		Formation professionnelle continue dans les établissements publics habilités		Voie scolaire dans un établissement privé, CFA ou section d'apprentissage non habilité, Formation professionnelle continue dans les établissements publics non habilités ou en établissement privé, enseignement à distance candidats justifiant de 3 ans d'expérience professionnelle	
Épreuves	unité	coef	Forme	durée	Forme	durée	Forme	durée
E1 Culture générale et expression	U. 1	3	écrite	4 h	CCF 3 situations d'évaluation		écrite	4 h
E2 Communication en langue vivante étrangère	U. 2	3	orale	30 min* + 30 min	CCF 2 situations d'évaluation		orale	30 min* + 30 min
E3 Environnement économie et juridique	U. 3	2	écrite	3 h	CCF 3 situations d'évaluation		écrite	3 h
E4 Négociation technico-commerciale	U. 4	4	CCF 2 situations d'évaluation		CCF 2 situations d'évaluation		orale	50 min* + 50 min
E5 Management et gestion des activités technico-commerciales	U. 5	4	écrite	4h	Ponctuelle écrite	4h	écrite	4 h
E6 Projet technico-commercial	U. 6	5	Orale	1 h	CCF 2 situations d'évaluation		Orale	1 h
Epreuve facultative								
EF1 Langue vivante étrangère 2 (1)	UF. 1		Orale	20 min* + 20 min	Ponctuelle (orale)	20 min* + 20 min	Orale	20 min* + 20 min

* Temps de préparation

(1) La langue vivante étrangère choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie

au titre de l'épreuve obligatoire. Seuls les points au-dessus de la moyenne peuvent être pris en compte